

MAIRIE

A.R. PREFECTURE

004-21040009-20100206-D20102-DE

Reçu le 08/02/2010



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 08
- votants : 08

L'an deux mil dix, le six février à quatorze heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 26/01/2010

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., DROGOUL- SPANU D., LEYDET P. et Mmes GIORDANO E., RIGAUT N.

Absents excusés : Mr REYNAUD P. *qui a donné procuration à Mr PESCE A.*, MASSE O. et Mme OBRADOS A.

Objet: vote des taxes pour l'année 2010

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes foncières et d'habitation pour l'année 2010 ; les taux seront donc les suivants :

- Taxe d'habitation : 5,54%
- Taxe Foncière : 8,42%
- Taxe Foncière Non Bâtie : 80%

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



André PESCE
Maire de LE FUGERET